

Le projet d'établissement a été élaboré par les enseignants et la direction de l'école en cohérence avec le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur.

Il tient compte des élèves qui nous sont confiés ainsi que de l'environnement social, culturel et économique de l'école.

Ce projet sera évalué périodiquement par l'équipe éducative et par le Conseil de Participation chargé de veiller à sa mise en œuvre et de proposer des adaptations.

Il définit les objectifs prioritaires de notre enseignement et plus particulièrement l'ensemble des valeurs, des choix pédagogiques et des actions concrètes que les enseignants entendent mettre en œuvre.

**Ce projet présente le contrat liant les familles à l'école.  
En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous en acceptez les choix spécifiés.**

## Introduction

1. Présentation de l'école
  - 1.1 Section maternelle
  - 1.2 Section primaire
    - 1.2.1. Organisation
    - 1.2.2. Evaluations
    - 1.2.3. Travail à domicile
    - 1.2.4. Activités parascolaires
    - 1.2.5. Cours d'éducation physique, néerlandais et cours philosophiques
  - 1.3 Organisation pratique
    - 1.3.1. Service d'accueil
    - 1.3.2. Communication
    - 1.3.3. Bibliothèque
    - 1.3.4. Education à la santé et sportive
2. Notre pédagogie
  - 2.1 Développement personnel
  - 2.2 Acquérir des savoirs théoriques et pratiques
  - 2.3 Prise en compte des différences et adaptations
  - 2.4 Activités extérieures obligatoires organisées par l'école
    - 2.4.1. Natation
    - 2.4.2. Excursion d'un jour
    - 2.4.3. Classes de dépaysement
3. Nos objectifs pour les 3 années à venir

Dans notre école :

« C'est en me trompant et en me corrigeant que je m'améliore »

« Je respecte les différences. »

« J'aide les plus petits et les plus grands à évoluer. »

« Je ne perds jamais : soit je gagne, soit j'apprends. »

« Un pour tous et tous pour un. »

« J'essaie de ne pas me disputer et je me fais des amis. »

« Je peux exprimer mes émotions pour me sentir mieux. »

« Je dis pardon, s'il te plait, merci et ... bonjour ! »

« Je m'amuse, je joue, j'invente et je rêve. »

« Donc... # je grandis ! 😊 »

Citations de nos élèves.

## Introduction

Nous accompagnons l'enfant dans la construction de ses savoirs et de ses compétences en donnant du sens aux apprentissages.

Nous favorisons la curiosité et amenons chacun à donner le meilleur de lui-même.

Nous l'accompagnons dans son évolution tout en respectant l'autre et les règles de vie.

Si vous partagez nos valeurs et que vous cherchez une école où les enseignants travaillent en étroite collaboration pour assurer un suivi cohérent des classes maternelles à la 6<sup>e</sup> primaire, alors, venez nous rejoindre.

*« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »*

*Benjamin Franklin*

# 1. Présentation de l'école

L'école de Stockel est une école fondamentale comprenant une section maternelle et une section primaire. Elle est surtout fréquentée par des enfants du quartier et des communes limitrophes.

L'école a la chance d'accueillir des enfants de nombreuses nationalités et de milieux différents, ce qui est très enrichissant.

## 1.1. Section maternelle

La section maternelle s'ouvre sur un vaste jardin où les enfants peuvent jouer en toute sécurité.

Elle est composée de 10 classes. Une 11<sup>e</sup> classe (d'accueil) ouvre en cours d'année.

La classe d'accueil reçoit toute l'année les enfants qui atteignent 2 ans et demi à condition qu'ils soient propres la journée. Elle est prise en charge par une institutrice et une puéricultrice. Spécialement conçue pour les tout-petits, elle constitue le relais idéal entre la crèche, la maison et la 1<sup>ère</sup> maternelle.

Les classes de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelles sont détriplées. Les enfants y sont regroupés par classe d'âge. Les titulaires de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> gardent leurs élèves durant deux ans, dans la mesure du possible.

Les titulaires d'un même niveau organisent les activités en étroite collaboration. Ils assurent la continuité au sein de la section et vers la 1<sup>ère</sup> année primaire.

Certaines activités prises en charge par des partenaires extérieurs ou se déroulant hors de l'enceinte de l'école sont payantes.

En début d'année, une réunion collective est organisée. C'est à cette occasion que l'instituteur(trice) présente sa pédagogie, ses objectifs et les moments importants de la vie de la classe.

Une réunion de présentation du premier degré primaire est organisée en mars pour les parents des enfants de 3<sup>e</sup> maternelle.

## 1.2. *Section primaire*

### 1.2.1. Organisation

La section primaire est composée de 14 classes, chaque niveau étant au minimum dédoublé.

Dans la mesure du possible, les titulaires prennent leurs élèves en charge pendant 2 ans. Cela favorise la continuité dans les apprentissages et offre un gain de temps en début de la seconde année du degré.

Les titulaires du même niveau organisent conjointement les apprentissages et les évaluations. La continuité au sein de la section est gérée en concertation par toute l'équipe éducative. Les enseignants collaborent énormément tant par niveau que par cycles et sections.

### 1.2.2. Evaluations

Pour obtenir le certificat d'études de base (CEB), les élèves de 6<sup>e</sup> année participent à l'épreuve externe commune organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les élèves de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année participent aux évaluations organisées par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP).

Les élèves de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année sont soumis, chaque année, aux évaluations externes formatives organisées par la Fédération Wallonie Bruxelles.

### 1.2.3. Travail à domicile

Les enfants de la section primaire ont des travaux à domicile. Ceux-ci sont notés dans le journal de classe. La plupart sont à faire pour le lendemain mais d'autres sont programmés pour un autre jour afin d'apprendre progressivement à l'enfant à s'organiser. **Il est demandé aux parents de veiller à ce que les travaux soient réalisés consciencieusement pour le jour demandé et de signer quotidiennement le journal de classe.**

### 1.2.4. Activités parascolaires

De nombreuses activités, en particulier d'éveil scientifique, historique, géographique ou sportif, sont organisées dans le cadre des cours ou en dehors de l'école, en partenariat avec des organismes spécialisés. Celles-ci renforcent les apprentissages et entraînent un coût pour les parents.

### 1.2.5. Cours d'éducation physique, néerlandais, cours philosophiques

Un cours d'éducation physique et une séance de natation obligatoires sont organisés pour tous une fois par semaine.

Des cours de néerlandais sont dispensés par un maître spécial dès la 3<sup>e</sup> primaire. Basés sur le vécu de l'enfant, les cours privilégient l'apprentissage par le biais de jeux et de

manipulations. L'objectif à atteindre en fin de 6<sup>e</sup> est le niveau A1 dans le portfolio européen des langues.

Dans la mesure du possible, des demi-groupes sont organisés à partir de la troisième primaire à raison d'une fois par semaine. Ceux-ci permettent aux enseignants d'effectuer un travail pédagogique différent en corrélation avec les besoins des enfants.

Des cours philosophiques à option(morale laïque - religion catholique - religion protestante - religion islamique - religion orthodoxe) sont organisés à raison d'une période par semaine. Les parents sont tenus d'opter pour un des cours proposés.

Un cours de citoyenneté obligatoire est organisé à raison d'une période par semaine.

## 1.3. Organisation pratique

### 1.3.1. Service d'accueil

L'accueil est assuré par une équipe d'accueillantes qui suivent chaque année diverses formations organisées par l'ONE.

Ces personnes prennent en charge les enfants avant et après les cours ainsi que pendant le temps de midi, en collaboration avec les enseignant(e)s.

Les accueillant(e)s extrascolaires accompagnent les enfants selon leur âge dans différents locaux leur assurant un climat sécurisant et bienveillant.

Les enfants y apprennent ce qui est permis et interdit, selon un cadre de règles et de limites adaptées à leur âge.

Les enfants y sont écoutés et leurs émotions respectées.

Les apprentissages de l'autonomie, du partage et de l'interaction entre enfants y sont stimulés.

Lors de l'accueil, des jeux divers, livres et du matériel pour dessiner sont mis à disposition des enfants.

Les accueillant(e)s privilégient les liens essentiels de sécurité et de confiance dont l'enfant a besoin en garderie.

### 1.3.2. Communication

Des réunions sont organisées au cours de l'année.

En septembre, une réunion collective permet aux enseignants de présenter leur pédagogie, les projets de la classe et surtout de définir les bases de la collaboration avec les parents.

En novembre et en février si nécessaire, en primaire, les parents sont reçus individuellement pour faire le point sur l'évolution de leur enfant.

En 3<sup>e</sup> maternelle, une réunion supplémentaire est organisée en janvier.

La communication entre les titulaires et les parents se fait via le journal de classe en primaire.

### 1.3.3. Bibliothèque

Une bibliothèque, centre de documentation, est à la disposition des élèves dès la 3<sup>e</sup> maternelle. Elle propose plus de 12000 romans, albums, revues.

### 1.3.4 Education à la santé et sportive

Nous attachons beaucoup d'importance au développement psychomoteur de l'enfant.

Pour ce faire, nous encourageons nos élèves à la pratique sportive :

- En section maternelle, deux séances de psychomotricité par semaine sont organisées dans un local qui est exclusivement réservé à cet effet. Les activités sont dirigées par un professionnel d'éducation physique. En 3<sup>e</sup> maternelle, une séance d'initiation à la natation est organisée une fois par semaine.
- En primaire, une séance d'éducation physique et une séance de natation obligatoire sont organisées chaque semaine.

Nous mettons sur pied une journée sportive chaque année et deux séances d'escalade à partir de la 3<sup>e</sup> primaire (ces deux activités sont payantes).

En fin d'année, nous participons à la journée sportive « Allez les Gosses ».

L'école s'inscrit dans un projet d'alimentation saine dont les principes sont régulièrement rappelés en classe.

Les enfants sont invités à boire de l'eau. En classe, ils peuvent avoir une gourde.

La collation du matin doit être saine et légère et engendrer le moins de déchets possibles. Le mardi, il s'agira obligatoirement d'un fruit ou d'un légume et le vendredi, d'un produit laitier.

Suivant le même principe, il est bon que les enfants qui restent à l'école après 16h prennent une collation saine pendant la récréation.

Pour les anniversaires, la distribution de bonbons ne sera plus autorisée. Si vous souhaitez apporter un gâteau, il faudra convenir du jour avec l'enseignant. En principe, à partir de la 3<sup>e</sup> primaire, les anniversaires sont fêtés, de façon groupée, une fois par mois.

Les enfants sont suivis par le service de promotion à la santé (PSE) à Woluwe-Saint-Lambert. Ils s'y rendent obligatoirement, pour une visite médicale, en M1 et M3 puis en P2 et P6. Les parents sont invités à prévenir l'école si l'enfant souffre d'une maladie contagieuse ou s'il est atteint de gale, teigne, impétigo... afin que l'établissement scolaire prévienne le PSE.

L'école travaille en partenariat avec le Centre Psycho-médico-social (PMS) situé à Woluwe-Saint-Lambert.

C'est un service d'aide qui travaille en lien avec les familles et l'école. Il accueille tout type de demandes d'ordre scolaire, éducatif, relationnel et affectif, tout en prenant compte de l'enfant dans sa globalité et son contexte de vie.

## 2. Notre pédagogie

### 2. 1. Développement personnel

Les enseignants mettent tout en œuvre pour créer un climat de confiance au sein de leur classe.<sup>1</sup>

Ils veillent à ce qu'un climat d'entraide y règne. Ils encouragent les enfants à se dépasser, à positiver, tout en gardant un certain degré d'exigence. Les progrès et les efforts sont valorisés. Ils leur confient des tâches concrètes afin de les responsabiliser et de les rendre autonomes.

L'erreur est au centre des apprentissages.

En cas de difficulté tant scolaire que relationnelle, l'enfant est encouragé à exprimer son problème dans le cadre d'un entretien individuel ou lors d'un conseil de classe.

L'école se veut ouverte au monde extérieur en organisant des sorties diverses tout au long de l'année. Des projets et des animations sont également menés au sein de l'établissement.

---

<sup>1</sup> Article 6.1 du DM Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève.

## 2.2 Acquérir des savoirs théoriques et pratiques

Les enseignants proposent des défis qui nécessitent d'utiliser les prérequis et diverses compétences.<sup>2</sup>

- Eveiller la curiosité et susciter l'envie de s'appropriier des savoirs théoriques et pratiques.
- Travailler, autant que possible, à partir de situations réelles pour lesquelles différentes compétences doivent être mises en œuvre. Au travers d'activités variées dans différentes disciplines, l'enfant sera mis en réflexion, en situation d'essais et erreurs, de remises en question.
- Pratiquer la gestion mentale afin de mobiliser les différents canaux d'apprentissage :
  - 1) l'auditif,
  - 2) le visuel,
  - 3) le kinesthésique.
- Faire des liens par l'évocation entre les apprentissages et leur nécessité :
  - pour les études futures de l'élève,
  - pour la vie de tous les jours.

Bref, projeter l'enfant dans l'avenir.

Tout au long de leur cursus scolaire, les enfants sont acteurs de leurs apprentissages.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Article 6.2 du DM S'approprier des savoirs et acquérir des compétences pour apprendre toute la vie.

<sup>3</sup> Article 8.3 du DM Articuler théorie et pratique permettant notamment la construction de concepts à partir de la pratique

Ceux-ci démarrent le plus souvent de situations concrètes ou du vécu de l'enfant et de la classe en s'appuyant sur les représentations mentales de chacun.

En maternelle, les enseignants favorisent la manipulation, la verbalisation pour faire acquérir par le jeu et la découverte personnelle, de nouveaux concepts.

En primaire, les enseignants, dans la mesure du possible, utilisent du matériel et/ou un support pédagogique adapté(s) et varié(s) en fonction des besoins.

Le plus souvent, les synthèses sont construites avec les enfants et évoluent au fil des cycles, les fardes étant transmises d'une année à l'autre.

En partant de leurs représentations initiales, les enfants se mettent d'abord en recherche individuellement pour arriver à des confrontations collectives en groupe classe.<sup>4</sup>

Lors des manipulations, recherches de documents, expériences, exercices, défis, essais-erreurs, l'enseignant donne des indices en se basant sur les réflexions et le travail des enfants. Il relance les efforts de recherche.

---

<sup>4</sup> Article 8.4 du DM Equilibrer les temps de travail individuel et collectif, développer la capacité de consentir des efforts pour atteindre un but.

## 2.3. *Prise en compte des différences et*

### *Adaptations*

La direction et chaque titulaire (de l'accueil à la 6<sup>e</sup> primaire) se rencontrent une à deux fois par an, dans le cadre de conseils de classe. Le PMS y est associé si nécessaire. Suite à cela, il peut être conseillé aux parents de faire passer à l'enfant certains bilans afin de cerner au mieux les causes des difficultés et d'y remédier.

Dans la mesure du possible, il sera proposé aux parents dont les enfants présentent des troubles d'apprentissage de type dys (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, ...) d'adhérer au projet d'intégration. En pratique, au cours de la première année d'intégration uniquement, l'enfant est inscrit en enseignement spécialisé mais suit les cours dans notre établissement. Il bénéficie de la présence en classe, d'un enseignant qui le soutient dans ses apprentissages et ce, de 1 à 2 périodes de 50 minutes par semaine ainsi que d'une séance de logopédie.

- Une aide particulière est prévue, à partir de la première primaire, pour les nouveaux élèves venant d'un pays de langue étrangère.
- Dans la mesure du possible, les titulaires auront l'occasion de travailler en demi-groupes une à deux fois par semaine.

Dans le cas où les acquis scolaires d'un enfant seraient insuffisants pour s'épanouir au sein de l'année suivante,

l'école lui proposera une année complémentaire. Afin de pallier au mieux à ses difficultés, les titulaires concernés communiqueront sur les problèmes spécifiques de l'élève et mettront au point des stratégies pour y remédier. <sup>5</sup>

Des logopèdes indépendantes travaillent dans l'école

---

<sup>5</sup> Article 6.4 du DM Assurer à tous les élèves des chances égales.

## *2.4. Activités extérieures obligatoires organisées par l'école*

### 2.4.1. Natation

En 3<sup>e</sup> maternelle, les élèves se rendent à la piscine chaque semaine. Il s'agit d'une première initiation ludique à la natation.

Le cours de natation se poursuit en primaire. Cette séance, hebdomadaire, fait partie intégrante du cours d'éducation physique. Un certificat médical sera donc exigé si l'enfant manque plus de deux séances consécutivement.

### 2.4.2. Excursion d'un jour

Il arrive que les élèves sortent de l'école en compagnie de leur titulaire pour se rendre au musée, au théâtre, en excursion, en journée sportive, à l'escalade,...

Toutes ces sorties payantes ont un but pédagogique et/ou visent l'épanouissement personnel de chaque enfant et le renforcement des apprentissages.

### 2.4.3. Classes de dépaysement

Durant son parcours scolaire, chaque enfant participera à des classes de dépaysement. Ces séjours d'une durée variant de deux à dix jours, en fonction de l'âge et du type d'activités

ont pour objectifs de renforcer la cohésion au sein du groupe, de s'ouvrir au monde extérieur et de développer l'autonomie des enfants dans une perspective multidisciplinaire.<sup>6</sup>

Les élèves du premier cycle primaire participeront, un an sur deux, à des classes sportives. Celles-ci se dérouleront 4 journées consécutives, en internat, dans un centre ADEPS.

Les élèves du second cycle participeront, un an sur deux, à des classes vertes. Celles-ci se dérouleront 5 journées consécutives, en internat, dans une région de la Belgique.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire participeront aux classes de neige. Celles-ci se dérouleront 8 journées consécutives, en internat, en France.

---

<sup>6</sup> Article 8.5 du DM Faire respecter par chaque élève l'obligation de participer à toutes les activités organisées par l'établissement et d'accomplir les tâches qui en découlent.

### 3. Nos objectifs pour les 3 années à venir

L'équipe pédagogique a décidé en concertation de se donner 3 objectifs à atteindre dans le courant des 3 années à venir :

- développer notre réflexion sur la valeur de respect à travers notre projet cour de récréation ;
- améliorer la collaboration entre le maternelle et le primaire afin de faciliter le passage M3 et P1 ;
- poursuivre notre travail sur la continuité au sein de l'école.

La réalisation et/ou l'état d'avancement des objectifs visés seront évalués à la fin de chaque année scolaire en équipe pédagogique.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Article 6.3 du DM Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables.